

XXIV^{ème} Congrès FO Métaux

Ce mercredi s'ouvre à la Mégacité d'Amiens le XXIV^{ème} congrès de la Fédération FO de la métallurgie, et ce jusqu'à ce vendredi 21 juin. Ce grand rendez-vous incontournable pour le syndicalisme réformiste exigeant se tient tous les quatre ans. Près de 900 participants sont attendus pour cette édition d'autant plus spéciale que les militantes et militants issus de l'ensemble des secteurs industriels et des branches rattachées auront la charge de choisir un successeur au secrétaire général Frédéric Homez qui, après 20 années de mandat au service des salariés et de leurs intérêts, prend sa retraite. La démocratie syndicale permettra également d'élire l'ensemble des nouvelles instances fédérales pour les quatre prochaines années.

Ces trois jours d'échanges et de débats ont également vocation à déterminer les lignes de travail de l'organisation pour les années à venir. Les congressistes auront ainsi à fixer les positions et orientations que défendra notre Fédération pour la prochaine mandature, et qui seront les axes autour desquels s'organiseront les revendications et les actions de FO Métaux. Le travail de prospective commencera d'ailleurs dès le congrès, puisqu'une table ronde consacrée à l'intelligence artificielle réunira le 21 juin spécialistes, représentants syndicaux et patronaux.

Au terme d'un mandat marqué par les conséquences de la crise sanitaire, tant sociales et politiques qu'industrielles, une instabilité géopolitique croissante, de fortes tensions sociales (avec notamment la réforme des retraites et le dérapage de l'inflation) mais également la montée en puissance de la préoccupation environnementale qui doit se concilier avec l'industrie et ses emplois, le congrès d'Amiens aura aussi vocation à examiner les résultats des actions menées depuis le congrès de Nice, en 2020. Les délégués et déléguées se prononceront sur le bilan de l'équipe fédérale et du secrétariat général, qui auront présenté au préalable leur rapport d'activité.

Paris, le 18 juin 2024

Contact :

Frédéric HOMEZ – Secrétaire Général – 06.82.66.62.30



XXIV^{ème} CONGRES FEDERAL

Amiens - les 19, 20 et 21 juin 2024

Réuni les 19, 20 et 21 juin 2024 à Mégacité Amiens, le congrès des syndicats de la Fédération confédérée FO de la Métallurgie rassembla près de 900 participants, dont plus de 700 responsables syndicaux. Au terme d'un mandat placé sous le signe d'une actualité industrielle, sociale et politique très riche, ce grand rendez-vous doit permettre aux militantes et militants de dresser le bilan des années écoulées mais aussi d'organiser leurs priorités en termes d'action et de réflexion pour celles à venir. Ils auront également pour tâche de choisir dans leurs rangs la personne qui succédera à Frédéric Homez au poste de secrétaire général.

Dans son rapport introductif, ce dernier a brossé le tableau de la situation économique et sociale avant de revenir sur les grands dossiers qui ont jalonné l'activité de notre organisation depuis le congrès de Nice, en 2020, sur les thématiques qui ont mobilisé l'équipe fédérale, les nombreuses négociations menées par FO Métaux ainsi que les combats livrés dans l'arène sociale contre les projets d'un exécutif décidé à détruire les droits des salariés.

Sur la situation économique générale, industrielle et sociale, les années 2020 et 2021, avec la crise sanitaire, ont été imprévisibles et très particulières. L'année 2022 ne l'aura pas été moins, avec une inflation qui a dérapé et s'est maintenue à un fort niveau en 2023, entraînant des répercussions inattendues aux niveaux mondial, européen et français, touchant les pays, les économies, les consommateurs, l'industrie avec, en plus, l'impact scandaleux des différentes guerres sur le plan tant humain qu'économique. Les outils mis en place grâce à FO Métaux pour surmonter la crise sanitaire, comme l'APLD, ont par la suite montré leur pertinence et leur efficacité, salués d'ailleurs par le patronat de la métallurgie.

Sur l'industrie et l'emploi, les effectifs dans la Métallurgie ont progressé de 2,9 % en 2021 et de 1,2 % fin 2022 pour un total de 1 365 925 salariés et 46 839 établissements. La nouvelle augmentation des effectifs des salariés pour 2021 et 2022 montre l'efficacité des dispositifs (dont l'APLD) que nous avons mis en place au sein de notre branche pour éviter les licenciements secs et garder les compétences au niveau des entreprises. L'augmentation des effectifs est en partie liée à nos actions, à la défense de l'industrie et à la situation industrielle.

Les effets de plus en plus visibles du changement climatique ont montré l'urgence qu'il y a à agir dans ce domaine et notre organisation, qui porte cette préoccupation de longue date, a publié lors de la présidentielle 2022 un « *Manifeste pour une Industrie Verte* » avec 10 propositions concrètes pour rappeler que l'industrie est compatible avec l'environnement et les enjeux liés au changement climatique, et que les réponses qui doivent être apportées doivent l'être avec l'industrie et non contre elle.

A ce titre, le dossier automobile aura été emblématique de ce positionnement responsable. Après la décision européenne de confirmer la fin des moteurs thermiques pour la vente de voitures neuves à partir de 2035, FO Métaux a réagi à de nombreuses reprises quant aux dangers liés à une telle mesure, en particulier ceux pesant sur l'ensemble de la filière automobile et de ses salariés, soumis à un véritable ultimatum sans pour autant pouvoir s'appuyer sur une vision claire et industrielle au niveau européen, tant sur le plan de l'adaptation des outils industriels et des nouvelles technologies que des matériaux rares nécessaires à l'ensemble des composants électriques et des batteries. Notre organisation s'est également positionnée avec la plus grande clarté sur le dossier du nucléaire ainsi que sur celui de l'approvisionnement en métaux et terres rares, indispensables pour verdir l'industrie et réussir la transition énergétique. FO Métaux s'est d'ailleurs réjouie qu'au détour de ces thématiques, celle de la réindustrialisation de notre pays comme outil de reconquête économique et de souveraineté stratégique, qu'elle porte depuis des décennies, trouve enfin un écho dans le discours public, en attendant de véritables actes.

La situation sociale, la remise en cause du paritarisme et les attaques arbitraires

La bataille contre l'injuste et injustifiée réforme des retraites de 2023 restera comme l'une des plus grandes mobilisations sociales de la V^{ème} République et pour notre organisation, qui a participé aux 14 journées de mobilisation qui se sont succédé lors de cette séquence. Elle a été l'occasion de rester force de proposition tout en réaffirmant son attachement à notre édifice social face au dogmatisme politique et aux seuls intérêts financiers. Au-delà, FO Métaux a également dû défendre le paritarisme face aux appétits d'un gouvernement avide de mettre la main sur la gestion du régime Agirc-Arrco et ses considérables excédents.

Sur les salaires et le pouvoir d'achat

La fiche de paie est restée une préoccupation permanente pour notre organisation, et plus particulièrement avec la flambée de l'inflation, entretenue par les crises successives qui ont frappé depuis la pandémie de Covid-19. Certes, le gouvernement a pris des mesures et a réussi à faire voter une loi en faveur du pouvoir d'achat, mais cela ne doit pas se faire au détriment de véritables augmentations salariales, avec leurs conséquences positives pour notre système de protection sociale collective, dont les retraites. La négociation demeurant l'ADN de FO Métaux, nous avons su obtenir, pour la métallurgie et ses branches rattachées autant que dans les entreprises, des accords qui ne se contentaient pas de préserver le pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés mais le faisait progresser, décollant au passage encore plus fortement les minima salariaux du Smic à l'occasion de la mise en place de la nouvelle classification.

Convention Collective Nationale de la Métallurgie (CCNM) et dialogue social

La métallurgie a écrit une page marquante de son histoire avec la signature le 7 février 2022 du texte de sa nouvelle CCNM, qui est venue remplacer un ensemble de textes frisant le demi-siècle d'existence, moderniser le cadre conventionnel de la métallurgie et apporter de nouvelles garanties à ses salariés. Sans FO Métaux, qui a été moteur des six années de négociation nécessaires à l'ouvrage, cette convention n'aurait sans doute pas vu le jour, et c'est au dialogue franc et constructif qui est la marque de notre réformisme exigeant qu'on le doit. Par ailleurs, nous avons maintenu le paritarisme et la négociation à un haut niveau, avec plus de 1 200 réunions paritaires, entre la métallurgie et ses

branches rattachées (BJOH, Machinisme agricole, Récupération, Froid, Experts automobiles et Services de l'Automobile).

Pour le mandat à venir, et vu les circonstances politiques particulières dans lesquelles il risque de se dérouler, notre organisation poursuivra plus que jamais son action en faveur de l'industrie et des salariés. Elle continuera de se battre pour disposer des moyens nécessaires à cette mission et se dressera contre toutes les mesures destinées à affaiblir les IRP ou limiter leurs capacités, notamment la limite des trois mandats pour leurs élus. Les travaux de la Commission de résolution, jeudi soir, dégageront de manière plus détaillée les futurs axes de travail, de réflexion et d'action de notre organisation, qui continuera de porter haut avec son nouveau secrétaire général les couleurs du réformisme syndical.

Qui sommes-nous ?

La Fédération FO de la Métallurgie rassemble près de 1700 syndicats et sections syndicales répartis dans des secteurs industriels tels que l'aéronautique, l'automobile, la sidérurgie, l'électrique, la mécanique ou encore le nucléaire. Avec près d'1,4 million de salariés répartis dans 47 000 établissements, la métallurgie et ses branches rattachées représentent 50 % de l'emploi industriel en France et constitue l'un des principaux contributeurs à la balance commerciale française.

La Fédération coordonne et représente les syndicats et sections syndicales FO qui dépendent de ses secteurs d'activité (champs conventionnels). Son activité première est une activité de négociation dans l'intérêt des salariés concernés. Au-delà de la négociation de branche, la Fédération apporte son soutien quotidien aux syndicats et sections syndicales qui la composent, en matière d'information, de défense, de conseil, de représentation, de formation, de fourniture d'outils syndicaux, de matériel de communication syndicale.

La Fédération mène également une action continue et incessante de défense de l'industrie dans notre pays. Elle est attachée non seulement à défendre l'emploi et les sites industriels existants mais aussi à anticiper l'industrie de demain, qui doit rester une industrie forte dans notre pays. Dans tous les groupes de travail, de consultation des partenaires sociaux, de discussion, de négociation auxquels la Fédération prend part, elle propose sa vision de l'industrie de demain, qui est résolument une industrie pourvoyeuse d'emplois durables en France.

Pour peser sur les choix des entreprises et des pouvoirs publics, la Fédération s'inscrit résolument dans une démarche de développement syndical de proximité, en entreprise, par l'adhésion syndicale. Les résultats électoraux qu'elle enregistre témoignent du travail de terrain effectué.

Paris, le 18 juin 2024